



Conférence internationale
« La filière forêt-bois européenne :
des bio-réponses aux nouveaux enjeux climatiques et énergétiques ? »

6-8 novembre 2008, Nancy, France

Organisée sous l'égide de la
Présidence française de l'Union Européenne

Public visé

350 participants sont attendus :

- scientifiques des centres de recherche, publics ou privés, et des universités,
- professionnels de la filière forêt-bois,
- délégués de l'Union européenne et de ses états membres,
- délégués d'autres organismes nationaux ou internationaux,
- membres d'organisations non gouvernementales du domaine de la forêt et du bois,
- étudiants,
- journalistes.

Contexte et objectif

La filière forêt-bois se trouve placée à l'intersection entre deux grandes enjeux intimement liés entre eux, l'un climatique et l'autre énergétique. L'enjeu climatique résulte du renforcement de l'effet de serre : les gaz qui en sont responsables, notamment le dioxyde de carbone, sont émis en quantités bien supérieures à celles susceptibles d'être assimilées durant la même période par la biosphère et l'océan. L'enjeu énergétique est quant à lui la conséquence d'un épuisement progressif des ressources fossiles les plus accessibles, dont l'exploitation contribue par ailleurs au renforcement de l'effet de serre ; il se traduit par une hausse du prix de l'énergie qui profite en particulier aux ressources renouvelables.

Or, la forêt fixe puis stocke du carbone, tandis que les produits à base de bois prolongent le stockage, nécessitent peu d'énergie pour leur transformation et possèdent un fort potentiel énergétique. Ces aptitudes conduisent à s'interroger sur le rôle que peut et doit jouer la filière forêt-bois pour atténuer, dans la limite de ses possibilités, l'une et l'autre des deux crises qui viennent d'être mentionnées.

La capacité des forêts à lutter contre l'effet de serre a été reconnue tant par les travaux du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) que par la Convention Cadre des Nations Unies sur le changement climatique et son Protocole de Kyoto. Cependant, elle n'a pas été prise en compte de façon complète. Ainsi, le stockage de carbone dans les produits de la forêt et la substitution du bois à d'autres matériaux ou sources d'énergie ne sont pas traités à leur juste valeur. Ce constat conduit à réexaminer l'ensemble des deux contributions géochimique et institutionnelle de la filière forêt-bois à la lutte contre l'effet de serre.

Alors que se préparent de nouveaux engagements pour l'après 2012, il s'avère particulièrement utile de mettre à disposition des négociateurs le maximum d'éléments objectifs permettant de préciser le rôle que tient la filière forêt-bois dans les processus physiques du cycle du carbone, dans la concurrence entre le bois et les autres matériaux et sur le marché de l'énergie. Trois thèmes seront donc développés :

- 1. La forêt : puits de carbone ;**
- 2. Les produits en bois : stockage et économie d'énergie ;**
- 3. La filière forêt-bois : source d'énergie renouvelable.**

Thèmes et sujets de réflexion

1. La forêt : puits de carbone

- 1.1. Le Protocole de Kyoto prend en compte les conséquences du changement d'affectation des terres (boisement, reboisement, déboisement) sur les variations nettes des émissions de gaz à effet de serre (article 3.3). Il ouvre également la possibilité de tenir compte d'une partie des effets de la gestion forestière sur le réservoir de carbone (article 3.4). Il est le résultat d'une difficile négociation entre de multiples parties et intérêts et débouche sur des règles complexes de comptabilisation. Il s'agit donc de confirmer et, le cas échéant, d'améliorer, de simplifier et d'étendre les modalités de prise en compte du puits forestier.
- 1.2. Le rôle exact des forêts par rapport aux évolutions du climat et de l'atmosphère s'exprime d'abord au niveau du cycle du carbone : le carbone fixé par photosynthèse et non relâché par la respiration de la plante est stocké jusqu'à sa réémission éventuelle vers l'atmosphère par décomposition ou combustion. La forêt influence également sur les cycles de l'eau, de l'ozone, voire d'autres gaz à effet de serre, et par ses propriétés vis-à-vis de la lumière (albédo). Par ailleurs, les changements globaux viennent modifier le fonctionnement courant des écosystèmes forestiers (peuplements, sols) et par conséquent le cycle du carbone. Ils font aussi peser la menace d'un renforcement des événements extrêmes susceptibles d'altérer ce fonctionnement. Un bilan d'ensemble mérite donc d'être dressé de manière à appréhender le rôle exact des forêts vis-à-vis des évolutions du climat et de l'atmosphère, pour en tirer le meilleur parti, l'expliquer et le défendre.
- 1.3. Indépendamment des stratégies en faveur des produits forestiers (thèmes 2 et 3), le sylviculteur peut renforcer l'efficacité de la séquestration par des interventions appropriées. Il peut aussi réduire les impacts néfastes du changement climatique par des mesures de prévention, c'est-à-dire d'adaptation. Il est utile de noter que la distinction entre les effets de la gestion et ceux d'autres processus naturels ou humains (dépôts azotés d'origine atmosphérique, augmentation de la concentration atmosphérique en dioxyde de carbone, structure des âges des arbres forestiers) reste une question sujette à débats.
- 1.4. A partir de cette analyse des règles actuelles, de ce retour sur les processus biogéochimiques en cause et des possibilités d'action forestière, il est possible de discuter des stratégies, politiques et mesures, internationales, communautaires ou nationales, susceptibles de conforter les forêts en tant que puits de carbone.

2. Les produits du bois : stockage de carbone et économie d'énergie

- 2.1. En l'état actuel, le Protocole de Kyoto ne permet pas de comptabiliser le stockage de carbone dans les produits en bois, ni le fait que le bois requiert assez généralement moins d'énergie pour sa transformation que ses concurrents directs. Un enjeu de demain consiste donc à quantifier les atouts du bois et élaborer un système qui les intègre. La palette des produits concernés tend aujourd'hui à se diversifier en direction de la chimie verte et de nouveaux matériaux composites capables de pénétrer les secteurs médical, pharmaceutique, alimentaire, électronique, textile... sans compter le domaine de la bio-raffinerie (thème 3).
- 2.2. Pour une comparaison efficace entre le bois et ses principaux concurrents, l'analyse de cycle de vie des produits mérite d'être développée et généralisée de manière à toucher de multiples débouchés et à balayer des critères variés dont, bien entendu, celui du bilan carbone.

- 2.3. Il importe aussi de réduire les inconvénients pesant sur certaines formes d'exploitation et de transformation du bois. Cela peut être fait en assurant une gestion durable des forêts, en limitant les exploitations illégales de bois, en mettant en œuvre, chaque fois que nécessaire, une traçabilité des produits, en réduisant le nombre et la nocivité des produits chimiques utilisés pour le collage et la préservation du bois.
- 2.4. A partir de cette analyse de la situation actuelle, du cycle de vie des produits et des obstacles qui pourraient gêner une meilleure prise en compte des produits en bois dans la lutte contre l'effet de serre, il convient de discuter des stratégies, politiques et mesures, internationales, communautaires ou nationales, susceptibles de conforter les produits en bois dans leur rôle de stockage de carbone et d'économie d'énergie.

3. La filière forêt-bois : source d'énergie renouvelable

- 3.1. Contrairement aux énergies fossiles, le bois constitue une ressource renouvelable à une échelle de temps compréhensible par un être humain. Récolté dans le cadre d'une gestion raisonnée, les émissions qu'il engendre sont compensées par la croissance forestière. Le Protocole de Kyoto ne décompte pas les émissions issues de la combustion de la biomasse. Le bois est susceptible d'être utilisé à titre énergétique de multiples façons et à différents stades de la transformation. Les nouvelles technologies de la bio-énergie se développent, à partir des ressources lignocellulosiques (parmi lesquelles le bois) ; elles interviennent en particulier dans le cadre de bio-raffineries accolées à des papeteries.
- 3.2. Les différentes possibilités de production d'énergie à partir du bois brut, des produits connexes des industries du bois, d'anciens produits connexes devenus primordiaux, de produits en fin de vie, pour la chaleur, l'électricité ou le carburant, méritent que des bilans multicritères soient établis, en termes énergétiques, certes, mais aussi économiques, écologiques et sociaux de manière à fournir les meilleures informations aux décideurs.
- 3.3. Dans plusieurs pays européens, les forêts sont insuffisamment exploitées par rapport à la production biologique nette tandis qu'apparaît une forte demande d'énergie à partir de la biomasse. Les ressources effectivement disponibles doivent être estimées selon leur localisation, le milieu naturel, leur gestionnaire et les débouchés possibles. L'objectif est d'équilibrer la demande et l'offre dans le respect des contraintes écologiques et du développement durable. Il s'agit d'éviter tout risque de surexploitation. Les conflits éventuels entre fonctions des forêts et entre différents usages des sols (forêt versus agriculture et friches) doivent être analysés et des solutions proposées.
- 3.4. A partir de cette analyse de la situation actuelle, des sources et des attentes de bio-énergie, il convient de discuter des stratégies, politiques et mesures, internationales, communautaires ou nationales, qui permettront de tirer au mieux parti des possibilités offertes par le bois pour la satisfaction des besoins énergétiques et, dans le même temps, dans la lutte contre l'effet de serre.

Grandes lignes du programme

Chacun des trois thèmes est tout d'abord traité au cours d'une séance plénière, ensuite dans deux sessions parallèles. Un(e) participant(e) assiste à deux sessions sur le même thème, l'une plénière et l'autre parallèle. Il (elle) est ainsi incité(e) à acquérir une vue d'ensemble sur les trois thèmes de manière à être en mesure de développer des approches intégrées et cohérentes sur le sujet.

Jeudi 6 novembre 2008

Inscription et accueil			
Ouverture de la conférence			
Séance plénière	1.0		Thème 1. La forêt : puits de carbone.
Pause déjeuner			
Sessions parallèles	1.1	1.2	Thème 1
Pause et posters			
Séance plénière	2.0		Thème 2. Les produits du bois : stockage de carbone et économie d'énergie.
Séance posters			
Dîner officiel de la conférence			

Vendredi 7 novembre 2008

Sessions parallèles	2.1	2.2	Thème 2
Pause-café et posters			
Séance plénière	3.0		Thème 3. La filière forêt-bois : source d'énergie renouvelable.
Pause déjeuner			
Sessions parallèles	3.1	3.2	Thème 3
Pause-café et posters			
Séance plénière	4.0		Synthèse des sessions et de la conférence
Clôture de la conférence			

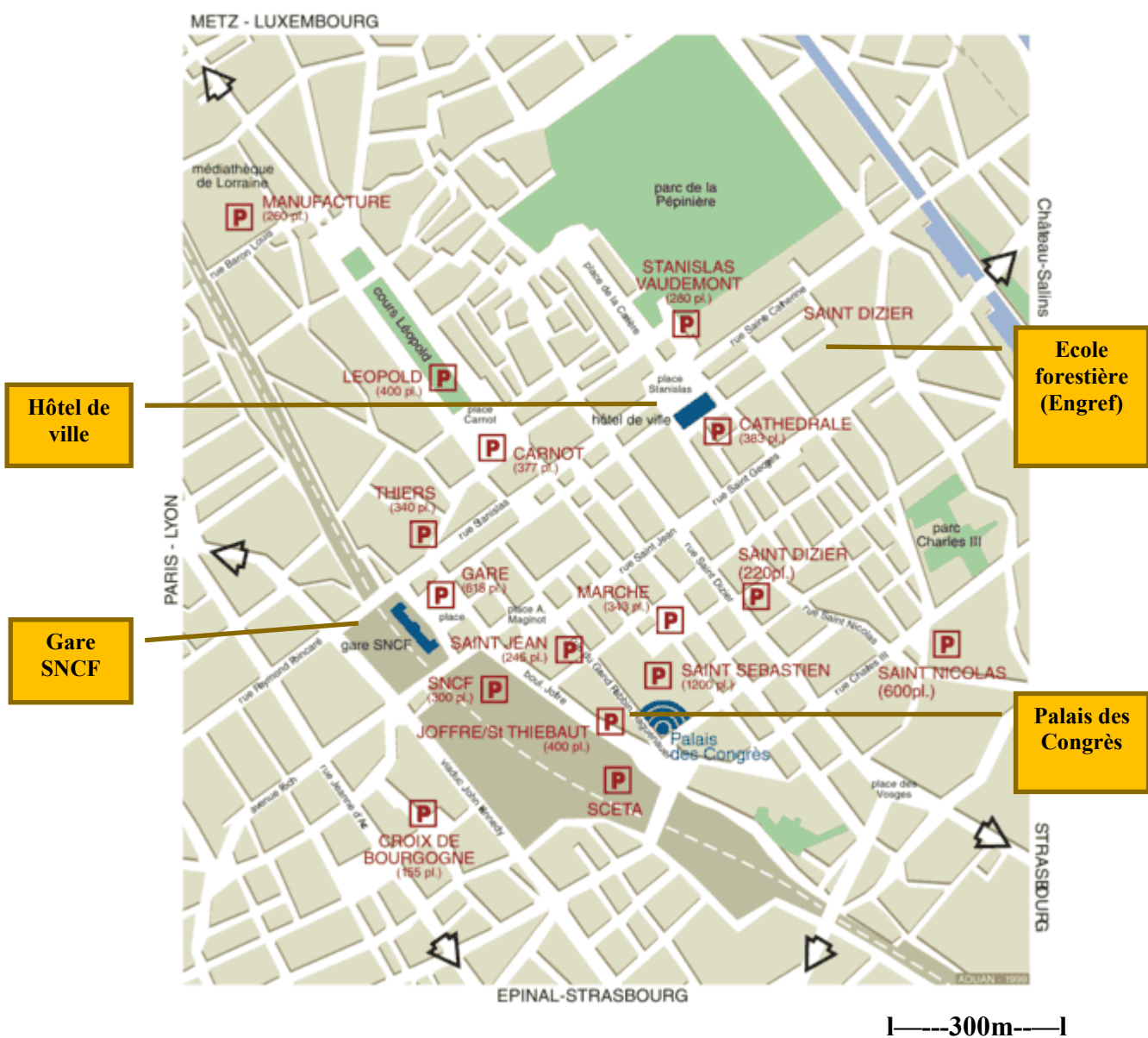
Samedi 8 novembre 2008

Visites de terrain avec trois itinéraires optionnels	
Itinéraire A (Est) : Forêt de Hesse	Sujet principal : Sites expérimentaux pour suivre et comprendre le fonctionnement des écosystèmes.
Itinéraire B (Sud) : Epinal	Sujet principal : Technologies du bois : bâtiment, papier et énergie.
Itinéraire C (Ouest) : Vitry-le-François	Sujet principal : Construction et production d'énergie à base de bois.

Lieu de conférence

La conférence se tiendra au palais des congrès de Nancy, qui est situé dans le centre ville.

Palais des congrès de Nancy
17-19 Rue du Grand Rabbin Haguenauer
BP 60663
F - 54063 Nancy CEDEX
Tél : +33 (0)3 83 36 81 81
Fax : +33 (0)3 83 36 82 00
Courriel : info@nancy-congres.com
Site Internet : <http://www.nancy-congres.com>



Dates importantes

15 juillet 2008	Date limite de soumission de la seconde et dernière série de résumés
Août 2008	Notification de l'acceptation des contributions
31 août 2008	Date limite d'inscription à tarif réduit
6-8 novembre 2008	Déroulement de la conférence Remise du texte des contributions pour publication dans les actes de la conférence
12 novembre 2008	Diffusion d'une synthèse de la conférence via le site de l'ISSD
31 octobre 2009	Publication des actes complets dans la Revue forestière française

Conseil scientifique

Le conseil scientifique est présidé par Yves Birot, par ailleurs président du Conseil scientifique de plusieurs organismes. Il a été président de l'Institut forestier européen et président du Conseil scientifique de la Plate-forme technologique européenne Forêt-bois –papier.

En font également partie : Dr Annemarie Bastrup-Birk (Université de Copenhague - Danemark), Philippe Ciais (Laboratoire des Sciences du Climat et de l'Environnement, Gif/Yvette - France), Emil Cienciala (Institute of Forest Ecosystem Research, Jilove u Prahy – République tchèque), Giacomo GRASSI (Joint Research Centre European Commission, Ispra - Italie), Wernz Kurz (International Union of Forest Research Organizations - Canada), Marcus Lindner (European Forest Institute, Forest Ecology and Management Programm, Joensuu - Finlande), Denis Loustau (INRA Bordeaux – France), Dr Maria Nijnik Serg (The Macaulay Institute, Aberdeen - Royaume Uni), Leena Paavilainen (Metla, Institut finnois de recherche forestière, Helsinki - Finlande), Piotr Paschalis Jakubowicz (SGGW, Université des sciences de la vie de Varsovie - Pologne), Jim Penman (Department of Environment, Food and Rural Affairs - Royaume Uni), Davide Petenella (Université de Padoue - Italie), Jean-Christophe Pouët (ADEME, Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie, Angers - France), Giusseppe Scarascia (président du Conseil Scientifique de la Plate-forme Technologique Européenne Forêt-Bois-Papier), Prof. Kai Sipilä (VTT, Centre de recherche technique de Finlande, Espoo - Finlande).

Comité d'organisation

Sous l'égide du Ministère de l'agriculture et de la pêche (Map), le comité d'organisation associe des représentants des principales institutions françaises concernées par le sujet : Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire (Meeddat), Mission interministérielle de l'effet de serre (Mies), Conseil général de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux (Cgaaer), Groupement d'intérêt public Ecofor, Centre de Nancy de l'Ecole nationale du Génie rural, des eaux et des forêts (Engref-AgroParisTech), Office national des forêts (Onf), Centre national professionnel de la propriété forestière (Cnppf), Société forestière de la Caisse des dépôts et consignations (Sf-Cdc), Institut national de la recherche agronomique (Inra), Centre technique Forêt, cellulose, bois-construction, ameublement (Fcba), Cemagref, Inventaire forestier national (Ifn), Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), Fédération nationale des Propriétaires forestiers de France (Fpf), Fédération des pâtes, Syndicat des sylviculteurs du Sud-Ouest (Sysso), Fédération nationale des communes forestières (FNCofor).

Contacts

Viviane Appora <ecofor@gip-ecofor.org>

www.gip-ecofor.org/nancy2008/